



PRÉFET DE LA GIRONDE

PREFECTURE
CABINET DU PREFET
Service interministériel de
défense et de protection civile

Tel : 05 56 90 60 69

Fax : 05 56 90 60 67

pref-defense-protection-civile@gironde.gouv.fr

Bordeaux, le 18 juin 2017

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE

Le Préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

CANICULE

pour l'ensemble du département. L'alerte est valable à partir du dimanche 18 juin 2017 à 16h00 au mardi 20 juin 2017 à 07h00.

Cette alerte entraîne le déclenchement du plan CANICULE au niveau **ORANGE CANICULE**

Ville référence/Seuils		J-1	J	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5
Bordeaux	Tn/Tx	16,6 / 31,1	17,9 / 34,8	21,3 / 37,4	21,5 / 34,9	20,0 / 35,0	19,0 / 34,0	20,0 / 33,0

Il est demandé à Mesdames et Messieurs les maires de prendre toutes les dispositions nécessaires prévues dans le Plan Départemental de Gestion de la Canicule pour informer la population, et notamment les personnes vulnérables, sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<p>Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.</p> <p>Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées.</p> <ul style="list-style-type: none">• Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention au coup de chaleur• Veillez aussi sur les enfants• Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°, une peau rouge, chaude et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance	<ul style="list-style-type: none">• En cas de malaise ou de troubles du comportement appelez un médecin• Appelez la mairie si vous avez besoin d'aide• Si vous avez des personnes âgées souffrant de maladie chronique, ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite 2 fois par jour. Accompagnez les dans un endroit frais• Pendant la journée fermez volets, rideaux et fenêtres, aérez la nuit• Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais• Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour• Buvez fréquemment et abondamment même sans soif . Buvez 1,5 L d'eau par jour et mangez normalement• Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h – 21h)• Limitez vos activités physiques

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

Le préfet
Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet,

Samuel BOUJU